

CA du 7 décembre 2020-

Présents : Olivier J, Héloïse D, Nathalie M, Anne G, Muriel R, Yves A, Laure B

Excusées : Hélène PM, Nadine R

## 1. LIEU

On attend des nouvelles : suites des problématiques avec le propriétaire et création de l'association LIEU

Les points qui seront à traiter : convention entre rions et asso LIEU (mise à disposition d'un local loué par rions à l'asso LIEU, conditions d'utilisation de ce local par les deux structures) compte bancaire (nom à changer) assurances à modifier...

## 2. Résidences

Proposition de Louis Burle de la DRAC : résidences dans le sud du dpt portées par rions en partenariat avec des personnes ou structure présentes sur ce territoire éloigné de l'embrunais (piste : poste pour Hélène PM en coopération avec Jean Garcin du foyer culturel veynois) réunion prévue avec BDP/dptmt/prof référent collèges en avril

Résidence bien terminée avec Claire Audhuy

Réunion à prévoir avec le nouveau CA des amis de Boscodon

Résidence à venir mars : auteure Tamia Baudoin

## 3. Subventions 2020 et projections 2021 (le mail que je vs avais envoyé le 8 déc ci-dessous)

Le département: M Roman (directeur du dvlpt et aménagement du territoire du territoire)

- pas de recours possible, difficile de faire autrement mais il en parle avec la direction générale, et élues à la culture...à suivre, j'ai évoqué un rdv en janv avec Saudemont (élue à la culture ) avec le secrétariat de Saudemont et M roman qui le conseille aussi

-Pour 2021: il m'a posé la question du soutien DRAC/FNADT/REGION: j'ai répondu: drac : résidence//fnadt report//région résidence...salarial...projet jeunesse...

il est important d'aller les voir en janvier

Penser à fournir des bilans intermédiaires (il m'a dit que le département aurait dû le demander aux assos cette année en particulier)

-on peut demander 30 % d'acompte pour la sub investissement si on a déjà effectué des dépenses (peut être versé vers le 15 janv)

Échange très cordial et bonne écoute de nos inquiétudes.

La comcom:

- pas de recours possible, la comcom doit faire face à de grosses dépenses dues au confinement (6 mois de fermeture du "centre aquatique") sans aides de l'état, donc économies sur les sub 2020 (le calcul a été fait sur le bilan envoyé en nov, pas de révision possible fin déc)

-2021: normalement 2020 sera considérée comme "année blanche" et les attributions de sub ne seront pas évaluées en fonction des sub octroyées en 2020. J'ai bien insisté sur les 2000€ de plus demandé au titre des actions jeunesse.

#### **4. Mairie de Châteauroux :**

Un courrier a été envoyé (maire et tous les conseillers) pour demander un local (encore et tjs) le maire ns ayant promis un bout de l'ancien garage communal qd le nouveau serait construit (ce qui est fait !)

#### **5. Bienvenue à la petite Lison !** (née le 12 décembre... maman Audrey et Papa Clément se portent bien !)

J'ai certainement oublié des tas de trucs, je vous laisse compléter pour ceux qui étaient là !

Laure